



REPUBLIQUE DE GUINEE

**RAPPORT FINAL DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LE GUICHET UNIQUE DU
COMMERCE EXTERIEUR**

CONAKRY LE 05 OCTOBRE 2018

OCTOBRE 2018

Un atelier national de sensibilisation sur la mise en place d'un Guichet Unique national s'est tenu à l'hôtel Noom, à Conakry, République de Guinée, du 04 au 05 Octobre 2018. L'atelier a été organisé par l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique (AACE), en partenariat avec le Ministère du Commerce de la République de Guinée.

L'atelier a enregistré la participation d'une quarantaine de représentants de haut niveau, issus des départements ministériels et d'autres structures gouvernementales, du secteur privé, notamment des organisations patronales et associations d'entrepreneurs, y compris de la société civile, des associations de consommateurs, des institutions, des experts régionaux (Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) ainsi que des médias.

La liste des participants est annexée à ce rapport.

I. Introduction

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame le Secrétaire Général Fanta CISSE, au nom de son Excellence l'Architecte Boubacar Barry, Ministre du Commerce de la République de Guinée.

Madame le Secrétaire Général s'est félicitée de l'initiative l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique et lui a exprimé ses vifs remerciements pour son appui et son assistance dans l'organisation de l'atelier de sensibilisation sur la mise en œuvre d'un guichet unique en République de Guinée. Elle a rappelé les besoins auxquels la république de Guinée fait face et a insisté sur l'engagement ferme du gouvernement guinéen, à relever ces défis à travers des politiques efficaces et inclusives capables de déclencher et soutenir le développement de la Guinée et la transformation de ses importantes potentialités.

Son Allocution à fait suite à celle de Madame SAGNO Louopou LAMAH, Directrice Nationale Adjointe du Commerce Extérieur et de la Compétitivité et de Monsieur Sam Toyota, Expert Représentant le président de L'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique.

Les intervenants sont revenus, tour à tour, sur l'importance du guichet unique. Ils ont reconnu et salué l'engagement et la détermination des agents du Ministère du Commerce, avec à leur tête l'Architecte Boubacar BARRY, Ministre du Commerce.

A l'issue de ces différentes allocutions, Madame le Secrétaire Général a déclaré ouvert l'atelier et a invité les participants à se mobiliser tout au long de l'atelier, pour saisir cette opportunité de sensibilisation sur la mise en place d'un guichet unique du commerce extérieur.

Ceci devrait leur permettre d'approfondir les sujets et d'échanger des expériences vécues, tirées au plus près des réalités nationales et des événements qui se déroulent

aux niveaux sous régional, régional et international.

La formation a été séquencée en trois modules faisant l'objet des présentations détaillées, suivies de discussions et de débats interactifs, respectivement, sur le concept de GU, le modèle de GU souhaité par le pays, le design du GU national à travers des tables rondes, la restitution des trois groupes de travail et l'établissement d'une feuille de route sommaire pour la mise en œuvre du GU.

II. Déroulement des travaux

JOUR 1:

Module 1: L'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique et le concept de Guichet Unique:

Présenté par Monsieur Amadou Mbaye Diop, Expert de L'AACE, ce module a été conçu comme étant une sorte d'introduction générale sur les objectifs et les projets de l'AACE, mais également, les opportunités, enjeux et défis du système de Guichet Unique d'une manière générale, et en particulier en république de Guinée. Cette présentation a permis aux participants, de se familiariser avec les concepts de Guichet Unique, la rationalisation du processus de collecte des données et autorisations, l'automatisation de toutes les étapes du processus de traitement par les structures concernées, la connexion de manière virtuelle des intervenants du processus de collecte et de contrôle, et l'importance de veiller à l'atteinte des objectifs de performance attendus de la mise en place d'un guichet unique .

Dans son développement, l'expert est revenu largement sur le concept de Guichet Unique (définition, les modèles, les plateformes de Guichet Unique intégral, le Guichet unique régional). Il a démontré que ce système offre d'énormes d'opportunités aux pays africains pour l'optimisation des procédures administratives, l'amélioration de la coordination transversale des intervenants, la réduction des délais de traitement des dossiers, l'amélioration du climat des affaires et la mise place d'un environnement des affaires de classe internationale.

L'expert s'est également appesanti les réalisations clés de l'Alliance, notamment , le Guide pratique de mise en œuvre des Guichets Uniques en Afrique, l'évaluation de l'impact des Guichets Uniques sur le mouvement des marchandises, les Ateliers régionaux de sensibilisation sur les Guichets Uniques, les ateliers de sensibilisation sur le certificat d'origine électronique, l'organisation annuelle de la conférence internationale sur les Guichets Uniques, les projets visant à booster le commerce intra-africain, etc. . Il a ensuite présenté la démarche pour la mise en place d'un Guichet Unique (la désignation d'un chef de file, la définition du concept, la sensibilisation et l'appropriation, la mise en place de l'équipe projet, le benchmarking des expériences similaires, l'étude de faisabilité du projet, la réalisation du projet, la mise en exploitation du GU, etc.). Il a enfin partagé les expériences pratiques et les enseignements tirés de la mise œuvre d'un Guichet Unique dans différents pays africains membres de l'AACE.

Module 1 (suite): L'Alliance Africaine pour le commerce électronique et les facteurs de succès de la mise en place d'un Guichet Unique.

La suite de la présentation a été faite par Monsieur Sam TOYOTA de l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique. Le but de cette séquence était de partager avec les participants, les facteurs de succès de la mise en place d'un Guichet Unique.

Cette présentation était structurée autour des points suivants :

- Les conditions politiques (la volonté politique des Gouvernements et des autorités compétentes, l'adhésion du monde des affaires, la motivation des acteurs opérationnels, la promotion de la bonne gouvernance) ;
- Les conditions légales et réglementaires (le cadre légal et réglementaire) ;
- Le cadre institutionnel (durant la phase de mise en place du GU, la coordination du GU, durant la phase d'exploitation) ;
- Les conditions techniques (la signature électronique, l'archivage électronique des documents, la prise en compte de certains standards et normes).
- Les performances et les avantages attendus du GU.

Module 2 : l'état de préparation pour la mise en œuvre de la facilitation des échanges et de la mise en place d'un GU en Guinée.

Ce module a été présenté respectivement par Monsieur Alsény Koket CAMARA de la Direction Nationale du Commerce extérieur et de la Compétitivité et Madame SAGNO Directrice National Adjointe du commerce extérieur et de la compétitivité.

Le but de cette partie était d'échanger avec les participants sur l'Accord sur la facilitation des échanges et l'état de mise en œuvre de cet Accord par la Guinée, et l'état de préparation de la Guinée pour la mise en place d'un GU.

Les objectifs visés par la facilitation des échanges sont principalement, la simplification et l'harmonisation des formalités, la transparence et la célérité des procédures, la réduction des coûts et délais des procédures, la sécurisation de recettes de l'Etat, la dématérialisation de formalités du commerce extérieur, etc.

Les avantages liés à la facilitation au guichet unique sont : l'accélération et la simplification des flux d'informations entre les importateurs, exportateurs et les administrations, et la réduction des coûts supportés par tous ceux qui participent au commerce international.

Les principales démarches menées se sont traduites par une visite d'Etudes du GU du Bénin en Avril 2014, Réalisation de l'activité d'auto-évaluation des besoins et priorités de la Guinée en vertu de l'AFE et le classement de la mesure « Guichet Unique » dans la catégorie C en Août 2015.

JOUR 2 :

Trois groupes de travail supervisés par les experts de l'AACE ont été constitués.

- Groupe I: Les options stratégiques et le périmètre du guichet unique national.
- Groupe II: Les fonctions du guichet unique national.
- Groupe III: L'Organisation de la mise en place du pilotage et l'exploitation.

A l'issue des débats, Chaque groupe à identifier des contraintes et défis majeurs afin d'aboutir à l'identifications des solutions idoines pour la mise en place du guichet unique national.

Les resultats des travaux de groupe sont annexés.

RECOMMANDATIONS:

Au terme des travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes:

- La mise en place d'un comité interministériel de suivi et d'évaluation d'un Guichet Unique du commerce ;
- L'organisation des missions d'échange d'expérience avec les pays ayant les meilleurs pratiques ;
- La mise en place du cadre règlementaire et institutionnel nécessaire ;
- La synergie d'action entre les différentes structures concernées ;
- L'identification de l'organe (Agence gouvernementale) devant assurer le leadership dans la mise en œuvre du GU ;
- L'adhésion de la république de Guinée à l'AACE

La cérémonie de clôture a été présidée par son Excellence l'Architecte Boubacar BARRY, Ministre du Commerce qui a réitéré ses remerciements à l'AACE pour cette initiative et exprimé l'intérêt de son pays à bénéficier des avantages offerts par l'AACE. D'ailleurs, le processus d'adhésion sera enclenché dans les plus brefs délais.

L'atelier a pris fin le Vendredi 05 octobre 2018 à 17 heures.

Annexe 1 :

Annexe 2 :

Annexe 3 :